

1990 : dans un avis qu'il rend sur l'environnement en Bourgogne, le Conseil économique et social préconise «la création d'un observatoire régional de l'environnement» qui «centraliserait et traiterait toutes les données environnementales pour suivre l'évolution de l'état de l'environnement et évaluer les actions entreprises. Cet observatoire aurait une importante mission d'information auprès du public».

L'idée fait son chemin. Elle se concrétise trois ans plus tard, à l'initiative du Conseil régional, avec l'Etat, l'Ademe et les acteurs régionaux intéressés. L'OREB est créé le 29 mars 1993.

10 ans

L'OREB

10 ENJEUX POUR L'AVENIR

2003

L'OREB est né d'une nécessité : disposer d'une information qui permette de prendre en compte l'environnement au même titre que les réalités économiques et sociales. La première mission de l'OREB est ainsi d'organiser et de traiter les données sur l'environnement régional, afin de les restituer de façon compréhensible par tout un chacun. C'est pour cela que l'OREB élabore notamment des indicateurs qui permettent de suivre l'état et les évolutions de l'environnement en Bourgogne. Mais la vocation de l'OREB s'élargit progressivement. Au-delà d'un état des lieux en permanence actualisé, on attend aussi de lui qu'il aide à discerner ce que seront les enjeux de demain. Il ne s'agit plus seulement d'établir des constats. Le rôle





de l'OREB, désormais, est aussi d'animer une réflexion et des échanges, d'alimenter le débat public, de contribuer à poser «les bonnes questions». L'OREB contribue ainsi à ce que les préoccupations environnementales se traduisent au travers des comportements individuels, des politiques publiques, des décisions des acteurs économiques. Ces évolutions dessinent les principales attentes auxquelles l'OREB doit demain continuer de répondre. À l'occasion du dixième anniversaire de la création de l'OREB, ce numéro spécial de REPÈRES retrace ces enjeux, en les illustrant de quelques uns des travaux que l'OREB a conduit au cours de ces dix ans.

L'OREB est une association. Au-delà du statut juridique, le mot exprime la réalité d'un partenariat qui associe de très nombreux acteurs publics et privés qui sont tous concernés, à différents titres, par l'environnement. Aujourd'hui, plus d'une centaine d'organismes – collectivités locales, associations, administrations, entreprises, établissements d'enseignement et de recherche – contribuent aux travaux conduits dans le cadre de l'OREB et les alimentent des données qu'ils produisent.

JEAN-LOUIS HUSSONNOIS
Vice-Président du Conseil régional de Bourgogne



Depuis 10 ans l'OREB poursuit sa tâche en s'inscrivant parfaitement dans l'éthique qui présidait à sa création. Notre Observatoire régional est un pôle ressource pour tous ceux qui désirent recevoir des informations objectives sur les grands chapitres qui concernent les enjeux environnementaux. Les données qu'il collecte sont facilement accessibles ; les références nombreuses, la bibliographie de « REPÈRES » est un outil des plus appréciable. Personnellement interrogatif lors de la naissance de l'OREB, je ne peux que me féliciter des dix années d'action qui viennent de s'écouler. Déjà ! Le mérite en revient, au premier chef à sa Présidente et à son Directeur qui ont toujours préservé l'autonomie de l'OREB et accepté les évolutions, telle la prise en charge de l'important dispositif SFERRE. A l'occasion de cet anniversaire je les remercie et avec eux l'ensemble des membres du conseil d'administration pour l'excellence de la tâche accomplie.

Développer une culture de l'environnement

1

“ *Aucun problème ne peut être résolu sans changer l'état d'esprit qui l'a engendré* ”
Albert Einstein

Développer la connaissance
de l'environnement

2

Éclairer la prise de décision

3

Informers tous les publics

4

Développer la formation et
l'éducation à l'environnement

5

Alimenter le débat public

6

Contribuer à l'évaluation
des politiques

7

Faciliter l'action par
l'information et
l'échange d'expériences

8

Développer des approches
prospectives

9

Penser globalement,
agir localement

10

1999 : l'OREB publie « L'environnement en Bourgogne : les enjeux ». En 128 pages, 55 graphiques et 23 cartes, l'OREB réussit, pour la première fois à l'échelle d'une région, à mettre l'environnement en perspectives : bien plus qu'un état des lieux, cet ouvrage décrit les relations entre les situations environnementales observées et les évolutions économiques, sociales et territoriales de la Bourgogne. Plus de 50 personnes - techniciens, scientifiques, associatifs - ont apporté leur contribution à sa rédaction.



Les logiques qui permettent aujourd'hui d'appréhender les enjeux environnementaux sont différentes de ce qu'elles étaient il y a trente ans. Les impacts des activités humaines sur les équilibres naturels apparaissent alors comme les conséquences négatives, qu'il suffisait de corriger, d'un progrès apte à résoudre toutes les questions qui se posaient à lui. On sait désormais que ces impacts sont inhérents aux modes de développement de nos sociétés : il ne suffit plus de vouloir en corriger les effets, il devient nécessaire d'en reconsidérer les modalités, dans la recherche d'un équilibre entre la satisfaction des besoins d'aujourd'hui et la préservation des ressources de demain. Aux logiques d'interventions destinées à remédier à des désordres constatés doit se substituer une prise en compte intégrée de l'environnement le plus en amont possible dans les processus de décision.

L'objectif de cette publication est d'apporter des éléments d'information pour alimenter une réflexion et, pourquoi pas, susciter des débats. Les enjeux de l'environnement sont aujourd'hui des enjeux de société : il appartient à chacun de s'en saisir.

« L'OREB vient de faire paraître un livre passionnant et très intelligemment présenté (...). Il présente toute l'évolution qu'a connue la Bourgogne ces dernières années, les conséquences que cela entraîne sur l'environnement, et les décisions qui seront à prendre pour l'avenir de la région. Le tout d'une manière immédiatement compréhensible pour tout un chacun, ce qui n'est pas rien ! On aimerait qu'un tel ouvrage, aussi constructif, existe dans chaque région de France »
(Pour nos jardins, p. 41, septembre 2001).

PIERRE BODINEAU
Président du Conseil
économique et social
de Bourgogne



La publication de l'ouvrage sur « L'environnement en Bourgogne : les enjeux » répond exactement à l'une des ambitions qu'avait fixées le CESR dans l'avis sur l'environnement qu'il avait rendu en 1990 : avant d'élaborer une politique régionale, il paraissait nécessaire d'établir un diagnostic. Pour que cette politique s'adapte ensuite aux besoins et qu'elle puisse identifier des priorités, il convenait de mieux connaître les enjeux, à partir d'une observation la plus objective et la plus exhaustive possible : le travail de l'OREB nous a donné notre « feuille de route » en même temps qu'il nous éclairait sur la mesure de notre responsabilité pour gérer au mieux l'environnement pour les générations qui nous suivront.

PASCALE HUMBERT
Directrice régionale,
DIREN de Bourgogne



Impulser en région des politiques en faveur de l'environnement, c'est d'abord faire comprendre et faire partager les enjeux. La réalisation de l'ouvrage sur « L'environnement en Bourgogne : les enjeux » a associé de nombreux acteurs. Le croisement et la complémentarité des approches ont permis d'aller bien au-delà de ce qu'un seul de ces acteurs, la DIREN par exemple, aurait pu faire.

Développer la connaissance de l'environnement et des problématiques liées à l'environnement régional

L'OREB mobilise, organise, traite et analyse les informations sur l'environnement en Bourgogne pour les restituer sous des formes synthétiques et compréhensibles par tous.

« Traductions synthétiques d'une action, d'une situation ou de son évolution, les indicateurs sont des outils traditionnellement employés pour l'évaluation, le suivi, la prévision et l'aide à la décision.(...) Au plan macroscopique, la référence aux indicateurs économiques agrégés est quotidienne.(...) Dans un monde où les flux de données croissent de manière exponentielle, les indicateurs, et notamment ceux qui sont les plus synthétiques et les plus lisibles, sont appelés à jouer un rôle croissant pour éclairer la prise de décision mais aussi le débat social.(...) Dans la perspective d'un développement durable, il est fondamental de permettre aux décideurs politiques, comme aux agents économiques et aux citoyens appelés à modifier leurs comportements, de prendre en considération aussi bien les paramètres environnementaux que les descripteurs classiques de l'économie. »
Thierry Lavoux, Jean-Louis Weber, IFEN, 1994.

L'OREB élabore notamment des indicateurs qui permettent de suivre l'état et les évolutions de l'environnement régional : une centaine d'indicateurs ont ainsi été constitués jusqu'à présent sur l'eau, l'air, l'énergie, les déchets, les milieux naturels, l'environnement urbain, ...

Au-delà des indicateurs, l'OREB met en place des dispositifs d'observation sur de nombreux sujets : le prix de l'eau, les émissions régionales de gaz à effet de serre, les évolutions des bocages, ...

Chaque «dossier» fait l'objet d'un travail conduit avec les partenaires intéressés : producteurs de données, usagers, scientifiques, ...

L'OREB anime ainsi des groupes de travail autour de chacun des sujets qu'il aborde.

Les groupes de travail valident les méthodes utilisées et analysent les résultats obtenus.

Une centaine d'organismes publics et privés fournissent à l'OREB les données nécessaires à l'observation de l'environnement régional : administrations, collectivités locales, établissements publics, associations, grandes entreprises, ...



L'équipe permanente de l'OREB organise, coordonne et anime l'ensemble du dispositif.



Les indicateurs sont consultables sur le site Internet de l'OREB



REPÈRES présente tous les trois mois une synthèse sur un sujet traité à l'OREB



Des rencontres sont organisées pour élargir la réflexion.



Les travaux de l'OREB contribuent à l'élaboration et à l'évaluation de politiques publiques.

Les résultats sont vulgarisés pour être diffusés.

Les travaux réalisés donnent lieu à des rapports techniques qui rendent compte des méthodes utilisées et des résultats obtenus.

Les indicateurs sont périodiquement actualisés : tous les ans ou, selon les cas, de façon pluriannuelle. Ce sont plusieurs milliers de données qui sont ainsi traitées chaque année par l'OREB.

CHRISTIAN PICARDEAU
Journaliste à l'Yonne Républicaine



Dix ans bientôt que l'OREB multiplie ses travaux et ses publications. Dix ans qui ont vu les Bourguignons produire 25% de déchets en plus, alors que la loi de 1992 prévoyait leur réduction. Dix ans pendant lesquels l'autoroute A6 s'est élargie d'une troisième voie de circulation à la seule destination des poids lourds, qui contribuent à «plomber» les statistiques de la sécurité routière au motif futile de donner aux consommateurs l'illusion d'une liberté de choix... Le Bourguignon évolué a ainsi, à portée de main, des kilomètres de linéaires remplis de denrées ne différant les unes des autres que par leur provenance et leur emballage. Si j'ai bien lu vos publications, ces mêmes poids lourds consommeraient huit fois plus d'énergie et pollueraient beaucoup plus qu'un train, à tonnage transporté égal. Mais tout ceci est visiblement accessoire. Que ces deux (contre) exemples vous donnent encore plus d'envies ! Continuez à nous livrer vos chiffres et vos mises en perspectives. Le jour où l'on prendra le temps de penser à après-demain, peut-être seront-elles suivies de décisions éclairées ?

THIERRY GROSJEAN
Collectif Saône et Doubs Vivants



Pour un responsable associatif, disposer en permanence de données fiables, clairement exposées et mises en perspectives, est une garantie contradictoirement «rassurante» pour ses analyses et ses interprétations. Pratiquement tous les numéros de REPÈRES - particulièrement ceux sur l'eau, les transports, les bocages - sont venus confirmer des évolutions constatées empiriquement sur le terrain de luttes multiformes. Ces informations ont souvent servi de supports dans la plupart de nos publications, de références dans nos courriers, pour nos conférences. Jamais personne n'a mis en doute la fiabilité des références de l'OREB. C'est le caractère scientifique et synthétique, régional et local, pédagogique (clair, accessible, non polémique), qui fait de REPÈRES un outil utile pour les militants. J'ai copieusement photocopié, diffusé les informations fournies par REPÈRES. Jamais, malgré un esprit très critique, je n'ai eu de doute ni de divergence avec les données fournies ou même leur présentation : c'est parce que REPÈRES est tel qu'il est utile et efficace.

LUC THIEBAUT
Professeur à l'ENESAD



Ma participation à différents travaux de l'OREB, depuis sa création, m'a permis d'échanger avec d'autres spécialistes de l'environnement, mais aussi avec d'autres utilisateurs de données sur l'environnement. Chacun, à partir de ses activités quotidiennes, y développe une vision des rapports entre acteurs à propos de l'environnement. Pour ce qui me concerne, cette vision est marquée par le didactisme lié à l'enseignement, par l'obsession de la précision des concepts et par mes questions de chercheur sur la construction sociale de problèmes d'environnement et leur traduction dans les politiques. Autant de lunettes qui bénéficient d'être équilibrées par deux caractéristiques du travail à l'OREB : le niveau régional et la production de données concrètes.

L'OREB MÈNE TOUS LES DEUX ANS UNE ENQUÊTE POUR CONNAÎTRE ET ANALYSER LE PRIX DE L'EAU EN BOURGOGNE DEPUIS 1996.

LES RÉSULTATS PORTENT SUR UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DE 258 COMMUNES, PARMI LESQUELLES TOUTES LES VILLES DE PLUS DE 5 000 HABITANTS ET UN ÉCHANTILLON DE 212 COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS, STATISTIQUEMENT REPRÉSENTATIF SELON TROIS CRITÈRES : LA TAILLE DES COMMUNES, LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE, LE MODE DE GESTION DU SERVICE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE. CETTE ENQUÊTE PORTE AINSI SUR PRÈS DE 13% DES COMMUNES DE BOURGOGNE ET CONCERNE PLUS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION.



LES RÉSULTATS DE CETTE ENQUÊTE SONT DISPONIBLES GRÂCE AUX 258 COMMUNES DE BOURGOGNE QUI ACCEPTENT DE REMPLIR LE QUESTIONNAIRE QUI LEUR EST ADRESSÉ TOUS LES DEUX ANS. CHACUNE D'ENTRE ELLES REÇOIT EN RETOUR UNE COMMUNICATION DES RÉSULTATS QUI LUI PERMET DE SE SITUER PAR RAPPORT AUX AUTRES COLLECTIVITÉS DE BOURGOGNE.

CE TRAVAIL EST RÉALISÉ EN COORDINATION AVEC LES AGENCES DE L'EAU, ET AVEC LA PARTICIPATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT, LA GÉNÉRALE DES EAUX, LA SAUR, LA LYONNAISE DES EAUX, L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS, LE CRÉDIT LOCAL DE FRANCE.

ANDRÉ VILLIERS
Maire de Pierre-Perthuis
Conseiller Général de l'Yonne



Pour avoir été témoin de la naissance de l'OREB, je fais mémoire des conditions dans lesquelles celui-ci a vu le jour. La difficulté à construire une majorité au sein de l'Assemblée Régionale l'emportait sans doute sur la volonté de se doter d'un outil de cette nature. Or, ces 10 années ont démontré l'importance qu'allait prendre la notion d'environnement.

La conjonction de cette prise de conscience avec la qualité du travail réalisé à l'OREB donne, aujourd'hui, sa véritable dimension à l'observatoire.

Les directives européennes traduites en droit français fixent les objectifs fondamentaux à atteindre dans le domaine de l'amélioration de la ressource en eau ; la multiplicité des procédures, et des intervenants ou des partenaires pour y parvenir, donnent à l'OREB des missions d'analyses et de synthèses très attendues de nos collectivités et de la société dans son ensemble.



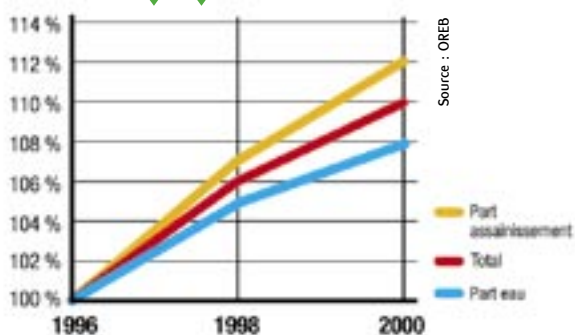
Les résultats de l'enquête sur le prix de l'eau en Bourgogne ont été publiés à deux reprises dans REPERES.

Ils ont été largement communiqués aux collectivités locales bourguignonnes qui ont sollicité l'OREB, notamment pour alimenter la réflexion de conseils municipaux. Ces résultats ont également été repris par la presse régionale.

Améliorer la prise de décision

➤ Le prix de l'eau en Bourgogne

LA PART CONSACRÉE À L'ASSAINISSEMENT A AUGMENTÉ PLUS VITE QUE CELLE CONSACRÉE À L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : +12% ENTRE 1996 ET 2000, CONTRE +8% POUR LA PART EAU.



En Bourgogne comme en France, on observe un retard en matière d'assainissement au regard des objectifs réglementaires fixés pour améliorer l'épuration des eaux usées. Les augmentations récentes du prix de l'eau, qui sont pour une large part celles du prix de l'assainissement, sont liées au rattrapage de ce retard.

Jusqu'à une époque récente, le prix de l'eau était pratiquement uniquement celui du coût

Le prix de l'eau a connu des hausses importantes au cours de la dernière décennie. En Bourgogne, il a augmenté de 10% sur les cinq dernières années. Il est ainsi devenu un sujet de préoccupation pour les consommateurs et pour les collectivités locales. L'enquête sur le prix de l'eau conduite par l'OREB en Bourgogne répond à ce souci. Elle permet notamment de déterminer les différentes composantes du prix de l'eau et leur part respective dans les évolutions observées.

Une analyse fine permet d'identifier dans ces évolutions la part liée à la gestion et au financement du service de l'eau, et celle qui résulte des mesures prises pour assurer la qualité de l'eau distribuée et améliorer le traitement des eaux usées. Cette connaissance éclaire ainsi la prise de décisions et apporte des éléments qui permettent d'expliquer celles qui sont prises.



"Transparence de l'eau, transparence des coûts" : une table ronde organisée par l'OREB le 18 mai 2000

CHRISTOPHE TIREL
Directeur régional du Crédit Local de France

L'OREB et ses travaux sont précieux pour la compréhension des enjeux de développement de notre société. J'ai eu l'occasion de participer à la table ronde organisée par l'OREB sur «Le prix de l'eau en Bourgogne : transparence de l'eau, transparence des coûts». Le débat a bien montré la dimension des investissements nécessaires si l'on veut préserver les ressources en eau et leur qualité pour les générations futures. Dans le même temps, ces dépenses doivent s'accompagner d'une plus grande transparence des coûts pour l'utilisateur, d'un prix plus équilibré entre les différents consommateurs, et d'obligations renforcées pour les activités polluantes. Toutes ces réflexions œuvrent pour la prise en compte d'un développement durable aujourd'hui essentiel.



d'accès à la ressource en eau. Il représente aujourd'hui pour près de la moitié le coût de l'épuration des eaux : 47% de la facture d'eau des Bourguignons sont en moyenne destinés à payer le service de collecte et de traitement des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel. Ces objectifs en matière d'épuration contribuent à préserver la qualité des cours d'eau et donc à préserver des ressources pour demain.

GÉRARD LACAN
Directeur de l'Agence de l'eau
Seine-Normandie



La Directive Cadre sur l'Eau impose pour 2010 la mise en place d'une politique de tarification incitative basée sur le principe de récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau. Cette approche économique novatrice bouleversera quelque peu les usages actuels. L'enquête que mène l'OREB tous les deux ans devrait permettre d'en mesurer les implications.

ALAIN DESBROSSE
Administrateur du Conservatoire
des Sites Naturels Bourguignons



Le Conservatoire des sites naturels bourguignons a collaboré au dispositif d'observation des évolutions des bocages bourguignons mis en place par l'OREB avec l'ENESAD. Très attaché à ce thème, j'ai apprécié de pouvoir participer au groupe de réflexion. Ce sujet correspondait également à l'une des actions que venait de lancer le Conservatoire des sites, en partenariat avec le lycée de Charolles et deux agriculteurs, dans des plans de gestion bocagers à l'échelle de leurs trois exploitations. Il fut donc fructueux de réunir ces différents acteurs soucieux de l'évolution d'un paysage si répandu en Bourgogne, mais pour lequel nous ne disposions pas d'une vision d'ensemble. Les enjeux pour les 10 ans à venir résident d'une part dans une meilleure connaissance de l'histoire des bocages, et d'autre part, dans un travail de préservation qui passe par l'information des acteurs concernés : agriculteurs, commissions communales d'aménagement foncier, géomètres remembreurs, urbanistes, conseils municipaux, habitants des communes rurales.

MICHEL POINSARD
Vice-Président du Conseil
Général de la Nièvre, chargé
de l'environnement



Dans le cadre de son programme d'intervention en faveur des paysages, le Conseil général de la Nièvre a organisé, avec l'aide du CAUE, une «Fête de la haie» dont la première édition a vu le jour en novembre 2001. Le Conseil Général a sollicité l'OREB pour obtenir les données permettant de retracer, au travers de quelques panneaux, l'histoire et l'évolution du bocage nivernais. Le travail d'observation du bocage bourguignon mené par l'OREB a permis de fournir les informations attendues, qui étaient introuvables par ailleurs.



L'OREB A DÉVELOPPÉ, AVEC LE CONCOURS DE L'ENESAD, UN DISPOSITIF D'OBSERVATION DES ÉVOLUTIONS DES BOCAGES. CE DISPOSITIF PERMET D'OBSERVER LES ÉVOLUTIONS DEPUIS LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE DES RÉSEAUX DE HAIES SUR UNE TRENTAINE DE SITES REPRÉSENTATIFS DE LA DIVERSITÉ DES SYSTÈMES BOCAGERS BOURGUIGNONS. UN SECTEUR DE 100 HECTARES A ÉTÉ DÉFINI SUR CHACUN D'EUX ; L'ANALYSE DE PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES DISPONIBLES À PARTIR DE 1940 A ENSUITE PERMIS DE RELEVER LA STRUCTURE DES RÉSEAUX ET LEURS CARACTÉRISTIQUES (CONNEXIONS, VOLUME DE VÉGÉTATION, PRÉSENCE D'ARBRES). CES INFORMATIONS ONT ENSUITE ÉTÉ EXPLOITÉES POUR CONSTITUER DES INDICATEURS.

CE TRAVAIL A ÉTÉ PILOTÉ AVEC LE CONCOURS DE NOMBREUX ACTEURS CONCERNÉS PAR LES BOCAGES EN BOURGOGNE, PARMI LESQUELS NOTAMMENT LE CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE, LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE, LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA CHASSE, LE CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE, LE CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS BOURGUIGNONS, L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, L'ECOMUSÉE DU CREUSOT-MONTEAU, L'ENESAD ET LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT.

4

Les transformations très profondes qu'a connu l'agriculture ont contribué à un recul important des bocages au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. On estime qu'entre 15000 et 30000 hectares de haies sont arasés chaque année en France. Les statistiques agricoles indiquent qu'en Bourgogne, 14% des haies ont disparu depuis 1982. Pourtant, les bocages constituent une forme d'organisation de l'espace qui satisfait des fonctions écologiques, agronomiques, paysagères et économiques importantes pour les systèmes agricoles et, d'une façon plus générale, pour la collectivité. L'observation de ces évolutions permet de sensibiliser les acteurs concernés. Elle fournit les éléments de réflexion nécessaires pour en analyser les causes et tenter d'infléchir les tendances observées.



« De nombreuses haies ont disparu pour satisfaire des impératifs liés à l'évolution des modes de production agricole. Mais cela n'explique pas tout. D'autres facteurs interviennent : ils tiennent notamment à la représentation que se font du paysage ceux qui l'entretiennent. Au-delà de justifications techniques, le choix d'entretenir une haie ou de la supprimer répond dans de nombreux cas à des facteurs plus subjectifs. Maintenir des bocages nécessite une modification des représentations négatives dont ils peuvent faire l'objet. Les haies ne sont pas prises en considération lorsqu'elles apparaissent comme des espaces en marge du système de production agricole. Réhabiliter leur image suppose de valoriser les fonctions qu'elles remplissent, en premier lieu au regard de leur intérêt agronomique. La prise de conscience du rôle qu'elles peuvent continuer de jouer motive alors la mise en œuvre de techniques d'entretien adaptées aux objectifs de l'exploitation. »

ANNIE COMMEAU
Ingénieur forestier, Centre régional
de la propriété forestière



En tant que forestiers, nous avons eu l'occasion de travailler régulièrement avec l'OREB, notamment sur les évolutions du bocage en Bourgogne. Cette collaboration m'a permis de faire connaissance, d'échanger avec d'autres partenaires mobilisés sur ce sujet, et de faire ainsi avancer notre réflexion autour de ce thème. Ce fut également par ce biais un apport enrichissant de documentation variée concernant entre autres les études réalisées sur notre région. Par ailleurs, notre participation à la table ronde organisée par l'OREB sur «Bocages de Bourgogne : héritage du passé, enjeu pour l'avenir» ainsi que notre contribution à la rédaction de REPÈRES, ont été occasions de faire connaître à un plus large public nos projets en faveur de la haie.

➤ Le recul des bocages

Informez tous les publics

La fête de la haie organisée les 16 et 17 novembre 2001 par le Conseil général et le CAUE de la Nièvre. Une exposition réalisée en partenariat avec l'OREB pour sensibiliser les Nivernais.

La fête de la haie



5



ALAIN MARNEF
Chargé de mission "Éducation à la citoyenneté", DRAF de Bourgogne



Informier, éduquer, apprendre à penser globalement et aiguiser un regard critique sur l'évolution de notre société et sur les choix que nous sommes amenés à faire en tant que consommateur ou électeur : telle pourrait être en quelques mots ma conception du SFFERE. L'enjeu : l'éducation des jeunes, par le biais notamment de la formation de formateurs, pour qu'ils deviennent, dès aujourd'hui, des citoyens responsables de leur environnement, un environnement qu'ils auront à protéger sans commettre les erreurs du passé. Dix ans c'est long ... et tellement court quand il s'agit de faire évoluer les comportements.

SOFIE AUBLIN
Enseignante au lycée agricole de Châtillon



En tant qu'enseignante dans un établissement agricole bourguignon, j'ai pu compléter mes connaissances sur l'éducation relative à l'environnement grâce au SFFERE, en me construisant un parcours de formation à la carte. Les 3 forums et les 8 formations auxquelles j'ai participé m'ont de plus permis de tisser des liens avec mes collègues de l'éducation nationale. Les «journées de l'ERE», que j'ai menées cinq années consécutives au mois de mars avec mes élèves, ont progressivement impliqué davantage de monde dans l'établissement. Actuellement, chaque classe mène un projet avec le soutien effectif de l'ensemble de l'équipe enseignante. Nos projets ont également pris de l'ampleur tout en gardant leur côté partenarial avec l'éducation nationale. Finalement, grâce au SFFERE, l'éducation relative à l'environnement est devenue le cœur de notre projet d'établissement.

Développer la formation et l'éducation à l'environnement

➤ Le Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement

Faire de l'environnement une préoccupation partagée par tous les acteurs de la formation et de l'éducation

Depuis 1996, le Système de Formation de Formateurs à l'Éducation Relative à l'Environnement (SFFERE) réunit les principaux acteurs régionaux de la formation et de l'environnement.

Les formations proposées par ces acteurs dans le domaine de l'environnement sont ouvertes à tous ceux qui, à travers leur activité professionnelle ou bénévole, ont une responsabilité pédagogique ; elles font l'objet d'un programme annuel : Planisffere.

Des journées organisées chaque année au mois de mars donnent lieu à des animations pédagogiques organisées autour d'un même thème dans des établissements d'enseignement des quatre départements.

« Si l'on veut que la Terre puisse subvenir aux besoins des êtres humains, la société humaine devra être transformée. L'éducation est la force du futur, parce qu'elle est l'un des instruments les plus puissants pour réaliser les changements ». Edgard Morin

La formation des formateurs à l'éducation relative à l'environnement a pour objectifs de développer l'éducation à l'environnement en direction de tous les publics, jeunes ou adultes, en formation générale ou professionnelle, initiale ou continue. Elle privilégie la formation des enseignants, des formateurs, des animateurs, de façon à intégrer le «réflexe environnement» dans leurs projets pédagogiques, et démultiplier ainsi la préoccupation de l'environnement auprès de l'ensemble des publics qu'ils touchent. Elle s'inscrit ainsi dans une démarche de longue haleine, qui vise à modifier durablement les comportements.

Un forum ou un séminaire, organisé chaque année, constitue un lieu de réflexion, de formation et d'échange pour inscrire les préoccupations environnementales dans l'activité quotidienne de tous ceux dont le métier est d'enseigner et de former.



Le bulletin du SFFERE constitue un lien entre tous ceux qui participent au dispositif.

BERNARD LECLERCQ
Enseignant en sciences et vie de la terre



Autrefois, pour préparer mes formations en éducation à l'environnement ou en écologie pour mes collègues de l'Éducation nationale, je courrais de la bibliothèque universitaire à la DIREN, en passant par l'ENESAD ou l'ONF ; je ne trouvais pas toujours ce qu'il me fallait et je perdais beaucoup de temps. Je trouve aujourd'hui à l'OREB tout ce qu'il me faut : livres spécialisés, revues introuvables ailleurs, synthèses remarquables des REPÈRES, ... et le sourire de la documentaliste : le rêve !

JEAN-MARIE BARTALSKI
Union fédérale des consommateurs
- Que choisir de Bourgogne



Les indicateurs sur les boues de stations d'épuration des collectivités de Bourgogne permettent de suivre à la fois l'augmentation de la production et l'évolution de leurs destinations. Le descripteur de la valorisation des boues des 11 principales villes bourguignonnes illustre la réponse qu'elles apportent à l'obligation d'éliminer ces déchets. A partir de ces repères, un « débat citoyen » peut s'instaurer avec les différents acteurs pour trouver des solutions dans le respect des principes de prévention et de précaution et d'une information claire et accessible du consommateur.

L'épandage agricole des boues de stations d'épuration fait depuis plusieurs années l'objet de nombreux débats. Les consommateurs sont de plus en plus attentifs aux questions de sécurité sanitaire. De grandes enseignes de la distribution et de l'agroalimentaire sont devenues plus exigeantes dans leur cahier des charges vis-à-vis des agriculteurs qui épandent ; certaines vont même jusqu'à ne plus accepter que des produits issus de sols exempts de tout épandage. Dans le même temps, la question de la destination des boues se pose avec plus d'acuité que par le passé. L'amélioration de la collecte et de l'épuration des eaux usées s'accompagne d'une augmentation des quantités de boues produites : en Bourgogne, elles ont augmenté de 16% entre 1995 et 2000. Parallèlement, les débouchés possibles se réduisent : la mise en décharge doit être progressivement abandonnée d'ici 2015 et l'incinération est coûteuse et contestée. L'OREB a mis en place des indicateurs qui permettent de suivre la production et les destinations des boues d'épuration. Il a également organisé une table ronde posant les termes du débat sur « *L'épandage agricole des boues de stations d'épuration : solution écologique ou risque pour l'environnement ?* ». Cette table ronde s'est tenue en 1999, alors que l'on observait un désengagement des agriculteurs vis-à-vis de l'épandage des boues. Cette rencontre a favorisé une meilleure compréhension des questions soulevées et une prise de conscience de la nécessité d'une communication qui permette à l'ensemble des acteurs concernés de se positionner en meilleure connaissance de cause sur ce sujet.

L'épandage agricole des boues d'épuration répond à une logique : celle de restituer au sol les éléments organiques et minéraux prélevés par les cultures. Il permet ainsi d'éviter l'usage d'engrais de synthèse et le recours à des solutions plus coûteuses d'élimination des boues, comme l'incinération. Mais si l'épandage présente des avantages, il pose en même temps un certain nombre de questions : ces boues peuvent contenir des substances indésirables et les conséquences de l'épandage pour les sols, l'environnement et la santé des consommateurs soulèvent encore des interrogations.



L'OREB A MIS EN PLACE DEUX INDICATEURS QUI PERMETTENT DE SUIVRE L'ÉVOLUTION DES BOUES PRODUITES PAR LES STATIONS D'ÉPURATION ET LA PART DE CELLES QUI SONT DESTINÉES À ÊTRE RECYCLÉES EN AGRICULTURE. CET INDICATEUR PREND ÉGALEMENT EN COMPTE LES QUANTITÉS DE BOUES QUI FONT L'OBJET D'UNE VALORISATION AGRONOMIQUE DANS D'AUTRES DOMAINES QUE L'AGRICULTURE. CES INDICATEURS SONT ÉTABLIS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE, ET ACTUALISÉS CHAQUE ANNÉE



LES SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX EXPLOITANTS DES STATIONS D'ÉPURATION DES QUATRE DÉPARTEMENTS BOURGUIGNONS, LES CHAMBRES DÉPARTEMENTALES D'AGRICULTURE ET LA LYONNAISE DES EAUX CONTRIBUENT À CE TRAVAIL ET ALIMENTENT CES INDICATEURS DES DONNÉES NÉCESSAIRES À LEUR ACTUALISATION.

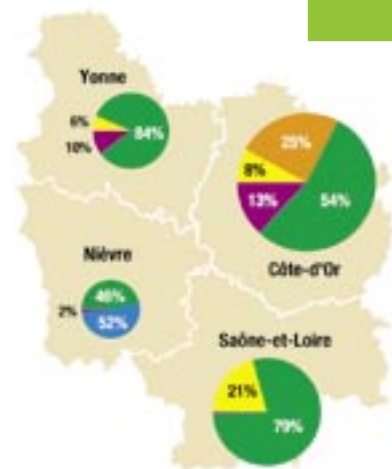
RÉMI CHAUSSOD
Chercheur à l'INRA



Outre ses missions de recherche, l'INRA doit contribuer à l'expertise et au débat science / société. Il est donc important pour un chercheur de participer à des rencontres avec des élus, des représentants d'associations et de simples citoyens, notamment sur des sujets aussi sensibles que la gestion des boues ou d'autres déchets. Cela permet d'une part d'apporter publiquement des éléments d'information sur l'état des connaissances, d'autre part de recueillir des avis et des « sensibilités » utiles pour mettre en perspective les efforts de recherche et les besoins de la société.

➤ La valorisation agricole des boues de stations d'épuration

Alimenter le débat public



Destinations des boues de stations d'épuration

- Recyclage agricole
- Stockage
- Incinération
- Compostage
- Autres destinations

Source : SATESE

LES STATIONS D'ÉPURATION DE BOURGOGNE ONT PRODUIT ENVIRON 22 000 TONNES DE MATIÈRES SÈCHES EN 2000. LES DEUX TIERS D'ENTRE ELLES SONT DESTINÉES À UN ÉPANDAGE AGRICOLE. CELUI-CI CONCERNE ENVIRON 3 500 HECTARES, SOIT MOINS DE 2% DE LA SUPERFICIE AGRICOLE RÉGIONALE.

JEAN-GUY D'AMARZIT
Ancien responsable agricole à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire



On a pu voir à une époque les acteurs de la filière agroalimentaire se retrancher derrière une mauvaise interprétation du principe de précaution pour refuser l'épandage des boues de stations d'épuration. Dans notre société dite évoluée, il y a encore du bon temps pour le manque de responsabilité collective et le manque d'approche citoyenne des grands problèmes sociétaux. Les travaux de l'OREB et la rencontre qu'il a réalisée sur l'épandage agricole des boues de stations d'épuration devraient contribuer à poser plus lucidement les termes du débat.



Philippe Maugeit

« L'épandage agricole des boues de stations d'épuration : solution écologique ou risque pour l'environnement ? »

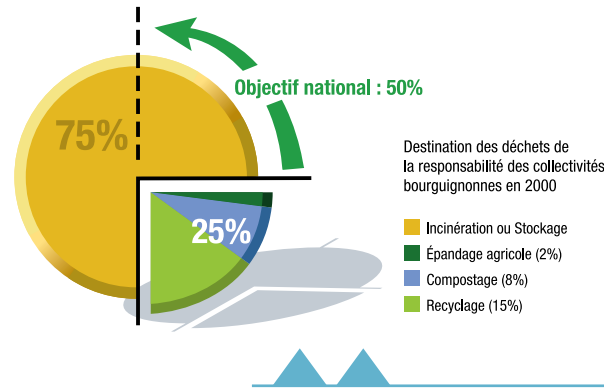
La table ronde organisée par l'OREB au mois de mars 1999 a permis de faire le point sur les connaissances scientifiques concernant les possibilités de contamination par des substances indésirables contenues dans les boues de stations d'épuration, ainsi que sur les précautions prévues par la réglementation française pour épandre des boues de stations d'épuration. Différents intervenants ont présenté leur point de vue et la position des principaux acteurs concernés par ces sujets : les exploitants de stations d'épuration, les agriculteurs, les industriels, la grande distribution et les consommateurs.



Daniel Chéribin

L'OREB A CONSTITUÉ QUINZE INDICATEURS QUI PERMETTENT DE SUIVRE LA PRODUCTION ET LES DESTINATIONS DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS, LES FILIÈRES DÉVELOPPÉES POUR LEUR COLLECTE, LEUR ÉLIMINATION ET LEUR TRAITEMENT. TOUS CES INDICATEURS SONT ÉTABLIS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE, ET ACTUALISÉS CHAQUE ANNÉE.

13 ORGANISMES ALIMENTENT CES 15 INDICATEURS DES DONNÉES DONT ILS DISPOSENT : L'ADEME, ECO-EMBALLAGES, ADELPHÉ, LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITÉ ET D'EQUIPEMENT DE LA NIÈVRE, LES SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX EXPLOITANTS DES STATIONS D'ÉPURATION DES QUATRE DÉPARTEMENTS BOURGUIGNONS, LES CHAMBRES DÉPARTEMENTALES D'AGRICULTURE ET LA LYONNAISE DES EAUX. CES QUINZE INDICATEURS ONT ÉTÉ DÉFINIS DANS LE CADRE D'UN GROUPE DE TRAVAIL ASSOCIANT, OUTRE LES PRODUCTEURS DE DONNÉES CITÉS CI-DESSUS, LE CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE, LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT, L'UFC – QUE CHOISIR.



Sources : OREB d'après données Ademe, Éco-Emballages, Adelphe, BSN, Saint-Gobain, Satec

EN 2000, LA BOURGOGNE SE SITUAIT À MI-CHEMIN DE L'OBJECTIF NATIONAL : 25% DES DÉCHETS DE LA RESPONSABILITÉ DES COLLECTIVITÉS ÉTAIENT COLLECTÉS EN VUE D'UNE VALORISATION

Contribuer à l'évaluation des politiques

➤ 1992 – 2002 : qu'avons-nous fait de nos déchets ?

FRANÇOIS MOREAU
Maire de Serley
Vice-Président du Conseil général de Saône-et-Loire



Précis, concis, «l'outil» apporté par l'OREB au travers de REPERES nous permet, en quelques lignes et schémas, d'apprécier, d'évaluer, de situer notre action dans le cadre du thème traité et ce au regard de la législation et des réalisations de notre Région. L'analyse faite nous permet aussi de réagir et d'adapter notre politique, en utilisant des arguments objectifs reposant sur un bilan clair de la situation.

Un Bourguignon a produit en moyenne



Sources : OREB d'après données Ademe, Éco-Emballages, Adelphe, BSN, Saint-Gobain

LE DÉVELOPPEMENT DU RECYCLAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS N'A PAS COMPENSÉ L'AUGMENTATION DES DÉCHETS PRODUITS (+25 % EN 10 ANS) : EN 2000, IL RESTE À TRAITER UNE QUANTITÉ DE DÉCHETS MÉNAGERS PLUS IMPORTANTE QUE CELLE PRODUITE PAR LES BOURGUIGNONS 10 ANS AUPARAVANT.

Tous les biens que notre société de consommation produit deviennent tôt ou tard des déchets qu'elle doit apprendre à gérer. Les déchets représentent un gaspillage de matières premières et d'énergie, et une source potentielle de pollution de l'air, de l'eau et des sols. La loi de juillet 1992, qui définit une nouvelle politique de gestion des déchets, a suscité le développement de collectes sélectives de déchets ménagers et leur recyclage. Le premier objectif du législateur – prévenir ou réduire la production de déchets – est toutefois loin d'être atteint. Avec l'évolution des modes de vie, la production de déchets ménagers par habitant a continué d'augmenter : un Bourguignon produit aujourd'hui 25% d'ordures ménagères de plus qu'il y a 10 ans. Dans ce domaine, la nécessaire évolution de nos comportements ne s'arrête pas à la gestion de nos poubelles : elle remet en cause nos habitudes de consommation.

DIDIER CHATEAU
Délégué régional, ADEME Bourgogne



Recueillir des données ne constitue pas une fin en soi. Ce travail doit permettre de mesurer le chemin parcouru et d'apprécier l'efficacité de l'action publique. Dans le domaine des déchets, sujet difficile, le travail réalisé par l'OREB, en partenariat avec l'ADEME, est précieux : il permet de disposer de données précises, de mesurer les évolutions au niveau régional, de comparer les résultats d'un département à l'autre, mais aussi d'organiser des débats utiles à la connaissance des enjeux, comme celui du recyclage par exemple. Au moment où le gouvernement définit une nouvelle politique en matière de déchets, où les élus s'interrogent sur la maîtrise des coûts ou sur l'amélioration du service rendu aux usagers, l'OREB est en mesure de leur apporter, de façon complémentaire à ce que nous faisons, des données qui leur permettent de prendre des décisions adaptées à leur situation. C'est fondamental.



Le numéro de REPERES de mars 2002 fait le point sur la situation de la Bourgogne au regard des objectifs de la loi du 13 juillet 1992 sur l'élimination des déchets.



Près de 20% des 650 000 tonnes d'ordures ménagères que produisent chaque année les Bourguignons sont collectés en vue d'un recyclage. Que deviennent ces matériaux ? Comment et jusqu'où est-il envisageable d'en développer la récupération ? Une table ronde a été organisée par l'OREB, en novembre 2002, pour répondre à ces questions.

Face à la production croissante de déchets, la loi du 13 juillet 1992 visait quatre grands objectifs : la prévention ou la réduction de leur production et de leur nocivité, la limitation en distance et en volume de leur transport, le développement de leur valorisation, et l'information du public. Cette loi fixait en même temps une échéance : la mise en décharge de déchets bruts est interdite à partir du 1er juillet 2002. Le recours au stockage est limité aux seuls déchets « ultimes », « qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de leur caractère polluant ou dangereux ». La circulaire ministérielle du 28 avril 1998 a précisé les intentions du législateur : l'objectif affiché est de « collecter à terme la moitié de la production de déchets dont l'élimination est de la responsabilité des collectivités locales pour récupérer des matériaux en vue de leur réutilisation, de leur recyclage, de leur traitement biologique ou de l'épandage agricole ». L'OREB a mis en place quinze indicateurs qui permettent de suivre les productions et destinations des déchets ménagers et assimilés en Bourgogne, ainsi que des moyens mis en œuvre et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques conduites au regard des objectifs réglementaires et législatifs.





Les indicateurs au service de la conduite des politiques urbaines : une table ronde organisée par l'OREB le 14 décembre 1999.

Environnement et villes en Bourgogne

«Environnement, quels enjeux pour les villes de Bourgogne?» tel est le thème d'une journée de travail organisée par l'OREB (Observatoire régional de l'Environnement de Bourgogne) le 14 décembre 1999. Quels indicateurs

l'air les montrait-on volontiers du doigt comme de mauvaises élèves, des villes polluées chaque fois qu'une période de brouillard ou de chaleur stagnante se présentait. Puis on contrôla l'air dans d'autres villes, et on sut avec certitude que les mauvais élèves étaient

L'OREB a proposé aux principales villes et agglomérations de Bourgogne de mettre en place des indicateurs permettant de rendre compte des évolutions de leur environnement.

Les indicateurs constituent ainsi des outils de suivi des politiques, de partage de l'information au sein des collectivités, de communication envers la population. Ils proposent des clefs pour analyser des situations et développer une réflexion. Ils ne constituent cependant pas une fin en soi ; l'échange entre les collectivités, sur des sujets partagés de préoccupation, a pour vocation de déboucher sur l'observation de leurs pratiques, sur des échanges d'expériences.

A la fin du siècle dernier, la moitié des Bourguignons se répartissaient sur plus de 25 % du territoire. Aujourd'hui, un peu plus de la moitié de la population occupe moins de 5 % du même territoire. Ainsi, si l'espace régional est principalement rural, la population est désormais majoritairement citadine : 57 % des Bourguignons habitent en ville, et 3 sur 4 vivent dans l'aire d'influence des 10 principales villes.

En rassemblant une part croissante de la population, les agglomérations concentrent les contraintes qui en résultent pour l'environnement : le système urbain consomme de l'énergie, prélève de l'eau, imperméabilise les sols, rejette des eaux usées, produit des déchets ... Il apparaît en outre comme un espace artificiel qui cumule les nuisances, réelles ou ressenties : le bruit, le trafic automobile, le manque d'espaces verts, la pollution atmosphérique ... Et les choix réalisés aujourd'hui en matière d'urbanisme conditionnent pour une large part la façon dont les grands enjeux de l'environnement pourront ou non être demain maîtrisés.

GILLES MANIÈRE
Adjoint au Maire de Chalon-sur-Saône,
chargé de l'environnement



Les actions entreprises par la ville de Chalon-sur-Saône sont portées par une sensibilité à notre environnement qui nous incite à tendre vers une ville idéale pour l'homme et son milieu. Sans échanges d'expériences avec d'autres collectivités, associations ou professionnels, sans « repères », il serait beaucoup plus difficile de progresser. Les indicateurs et les informations produites par l'OREB constituent un outil de travail essentiel, qui nous permet aussi de nous situer dans notre région de Bourgogne.

VINCENT TRAMOY
Directeur Environnement, Communauté
d'Agglomération Chalon - Val de Bourgogne



Les indicateurs d'environnement existent de longue date à Chalon-sur-Saône ; ils faisaient partie intégrante de la démarche de Charte de l'Environnement dès 1997. La mise en œuvre par l'OREB d'indicateurs a donc trouvé un écho très favorable auprès de la Communauté d'Agglomération Chalon - Val de Bourgogne, d'autant que la mise en commun au niveau régional présente l'intérêt complémentaire de faciliter les comparaisons avec d'autres collectivités. Il devient ainsi possible d'identifier les domaines dans lesquels on est le moins performant et entreprendre des actions d'amélioration. Les indicateurs constituent le point de départ d'un processus d'évaluation, indispensable aux collectivités qui souhaitent tendre vers un aménagement et un développement durable de leur territoire.

➤ Les indicateurs d'environnement urbain

Faciliter l'action

par l'information et l'échange d'expériences

XAVIER COSTE
Adjoint au Maire de Beaune, chargé de l'environnement



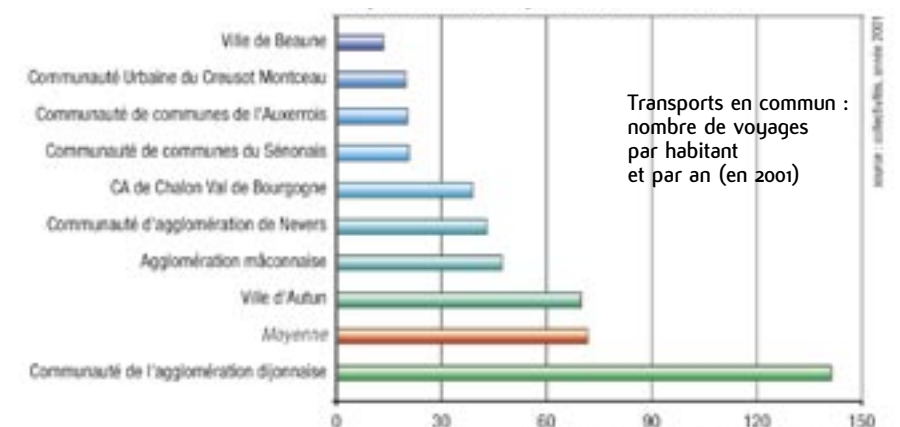
Ces indicateurs m'ont permis de mettre en évidence que la ville de Beaune compte hélas beaucoup trop de panneaux publicitaires comparativement à d'autres villes de Bourgogne, et d'en alerter l'ensemble des acteurs économiques de la ville. Ils m'ont ainsi servi pour engager une démarche de réduction de l'affichage publicitaire et rechercher des solutions devant l'implantation anarchique des entrées de la ville, la pollution visuelle et la détérioration paysagère qui en résulte. Les indicateurs nous permettent ainsi de nous comparer avec d'autres villes et de mesurer les résultats que nous obtenons par le biais d'un organisme indépendant de la ville.



LES PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS DE BOURGOGNE ONT DÉFINI AVEC L'OREB UN «TRONC COMMUN» D'INDICATEURS PORTANT SUR DIFFÉRENTS SUJETS DE PRÉOCCUPATION DES VILLES : L'EAU, LES DÉPLACEMENTS, LES DÉCHETS, ETC. LE RENSEIGNEMENT DE CES INDICATEURS NÉCESSITE POUR CHAQUE COLLECTIVITÉ DE RASSEMBLER UNE CENTAINE DE DONNÉES ; CES DONNÉES SONT PÉRIODIQUEMENT COMMUNIQUÉES À L'OREB POUR L'ACTUALISATION DES INDICATEURS.

LA FRÉQUENTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE S'EST ACCOMPAGNÉE D'UN DÉVELOPPEMENT IMPORTANT DE LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE. LES DÉPLACEMENTS SE SONT À LA FOIS ALLONGÉS ET MULTIPLIÉS, SOUS LES EFFETS DE LA PÉRIURBANISATION, DU DÉVELOPPEMENT DES GRANDES SURFACES DE DISTRIBUTION, DE L'AUGMENTATION DES LOISIRS ET DE L'INDIVIDUALISATION DES COMPORTEMENTS. L'AUTOMOBILE, LONGTEMPS FAVORISÉE PAR LES CHOIX EFFECTUÉS EN MATIÈRE D'ORGANISATION DES TRANSPORTS ET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE, ASSURE EN FRANCE 64% DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS EN MILIEU URBAIN ET PÉRIURBAIN. LE RÉÉQUILIBRAGE AUJOURD'HUI NÉCESSAIRE PASSE PAR UNE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT AU PROFIT DES DÉPLACEMENTS À PIEDS, EN VÉLO, ET DES TRANSPORTS EN COMMUN.



Transports en commun :
nombre de voyages
par habitant
et par an (en 2001)

LE BILAN ÉNERGÉTIQUE RÉGIONAL DÉTAILLE CHAQUE ANNÉE, LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES EN BOURGOGNE. CE BILAN EST COMPLÉTÉ PAR UN INVENTAIRE DES ÉNERGIES LOCALES ET RENOUVELABLES PRODUITES ET CONSOMMÉES EN BOURGOGNE. L'OREB A ÉGALEMENT ANALYSÉ EN 2002, LES RÉSULTATS DE DEUX SCENARII ÉNERGÉTIQUES POUR LA BOURGOGNE À L'HORIZON 2020. CES DEUX SCENARII SE FONDENT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS À L'ÉCHELON NATIONAL PAR LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN.

L'ÉLABORATION DU BILAN ÉNERGÉTIQUE RÉGIONAL ASSOCIE DE NOMBREUX ACTEURS QUI INTERVIENNENT DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE EN BOURGOGNE. LA MISE EN ŒUVRE DU BILAN EST SUIVIE PAR UN GROUPE DE PILOTAGE QUI COMPREND L'ADEME, LE CONSEIL RÉGIONAL, EDF, GDF, CHARBONNAGES DE FRANCE, BOURGOGNE ENERGIES RENOUVELABLES, LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT, LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'EQUIPEMENT, L'UFC – QUE CHOISIR, L'INSEE. LE BILAN EST ALIMENTÉ DES INFORMATIONS FOURNIES PAR UN RÉSEAU D'UNE QUARANTAINE D'ORGANISMES, DONT LA PLUPART SONT RÉGIONAUX : PRODUCTEURS D'ÉNERGIE, SERVICES

DE L'ÉTAT, COLLECTIVITÉS LOCALES, ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATIONS. LEUR NOMBRE ET LEUR DIVERSITÉ ILLUSTRONT L'IMPORTANCE DU PARTENARIAT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DU BILAN : CDF ENERGIE, SOCCRAM, EDF BOURGOGNE, RTE, GDF BOURGOGNE, COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX, SATESE DE L'YONNE, STATION D'ÉPURATION DE DIJON, SIRTOM DE CHAGNY, COMADI, USINE D'INCINÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES DE CHATILLON-SUR-SEINE, USINE D'INCINÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES DE SENS, CEMENTS LAFARGE, ADEME BOURGOGNE, CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE, UNION DES FORÊTS DE BOURGOGNE, HÔPITAL DE BOURBON-LANCY, JURA ÉNERGIE SOLAIRE, CONFORT DE FRANCE, BEST ÉNERGÉTIQUES, ECA-21, BOURGOGNE ÉNERGIES RENOUVELABLES, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMÉRATION CHÂLONNAISE, VILLES DE TOURNUS, SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE, AUXERRE, DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE L'EQUIPEMENT, SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHÔNE, SNCF, AÉROPORTS DE MÂCON, AUXERRE, CHÂLON-SUR-SAÔNE, DIJON, SAINT-YAN ET NEVERS, DIRECTION RÉGIONALE DE L'EQUIPEMENT, MÉTÉO-FRANCE, SYNDICAT NATIONAL DU CHAUFFAGE URBAIN, DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT, DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT, COMITÉ PROFESSIONNEL DU PÉTROLE

FRÉDÉRIC BRZEZINSKI
Délégué régional, Union des transporteurs routiers de Bourgogne



La réflexion sur les scénarios énergétiques, conduite dans le cadre de l'OREB, nous a permis de rappeler que le succès d'une politique, en matière d'environnement, reposait sur plusieurs facteurs. La reconnaissance du lien entre qualité de l'entreprise et qualité de l'environnement tout d'abord : l'entreprise a droit à un environnement de qualité qui ne nuise pas à sa santé. La définition d'objectifs prioritaires ensuite : développer l'éducation à l'environnement, prévenir et limiter ce qui est dangereux ou nuisible à la santé, préserver la biodiversité et la qualité du milieu naturel. La mise en place de plans d'actions enfin : incitation à la modification des comportements individuels et collectifs, à la modification des modes de consommation et de production, fiscalité différenciée selon les atteintes à l'environnement, encouragement des engagements volontaires et contractuels.



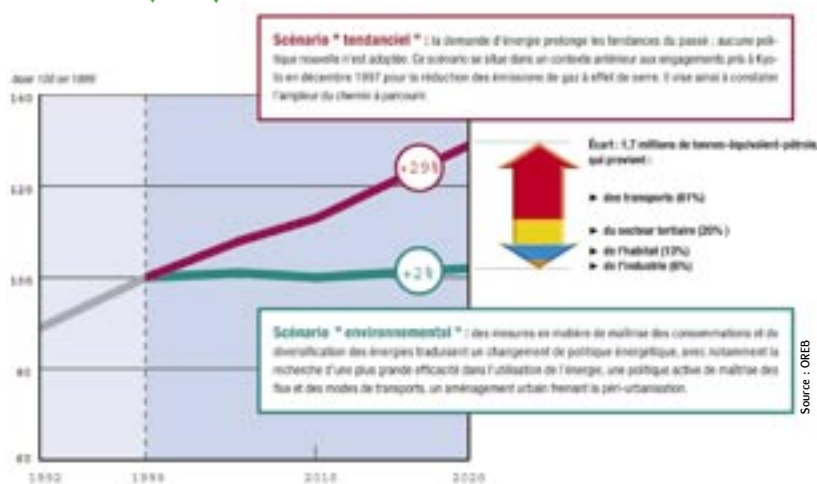
Les résultats des scénarii énergétiques ont été publiés dans le numéro de REPÈRES de juin 2002 ; ils ont fait l'objet d'une présentation lors d'une rencontre organisée par l'OREB en novembre 2002 à Plombières-les-Dijon sur les « Perspectives énergétiques pour la Bourgogne à l'horizon 2020 ».

développer des approches prospectives

➤ Des scénarii énergétiques pour la Bourgogne à l'horizon 2020

LES PERSPECTIVES ÉNERGÉTIQUES DE LA BOURGOGNE POUR LES 20 ANS À VENIR

S'INSCRIVENT DANS UNE FOURCHETTE TRÈS LARGE SELON LES ORIENTATIONS SOCIO-POLITIQUES ENVISAGÉES. LES DEUX SCENARII FONT APPARAÎTRE UN ÉCART DE CONSOMMATION DE 1,7 MILLIONS DE TONNES-ÉQUIVALENT-PÉTROLE EN 2020, CE QUI REPRÉSENTE PLUS DU QUART DE LA CONSOMMATION ACTUELLE.



LUCIENNE HAËSE
Présidente d'Autun Morvan Ecologie

Notre environnement va mal. L'excellent travail d'évaluation et de prospective fait par l'OREB nous permet d'appréhender la mesure des actions qui doivent être engagées rapidement, car nos décisions et comportements d'aujourd'hui sont la cause de bouleversements planétaires que nous constatons au quotidien sans toutefois nous amener à une remise en cause d'un certain mode de développement qui engendre l'épuisement des ressources naturelles, la pollution, les émissions incontrôlées des gaz à effet de serre. L'OREB nous donne une vision réaliste des enjeux pour l'avenir.



La maîtrise de l'énergie constitue un enjeu planétaire pour le XXI^{ème} siècle : un enjeu économique face à l'épuisement progressif des ressources fossiles, un enjeu géostratégique face à la montée des risques de conflit, un enjeu environnemental face aux risques d'un réchauffement climatique et aux pressions sur l'environnement liées à la production, au transport et aux consommations d'énergies....

Face à ces enjeux, il s'agit d'une part de satisfaire les besoins à moindre coût énergétique. Cela nécessite de développer les énergies renouvelables, et d'exploiter les gisements d'économies qui existent dans tous les secteurs d'activité ; cela passe par des choix techniques, mais aussi et parfois surtout par une modification des comportements. Il s'agit d'autre part de maîtriser la demande en énergie. Cela passe notamment par des décisions dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'organisation des transports, qui conditionnent davantage les niveaux de consommations énergétiques d'ici 20 à 30 ans que les choix technologiques effectués.

L'humanité a multiplié ses consommations d'énergie par 6 entre 1950 et 1995. Les travaux du Conseil mondial de l'énergie indiquent que ces consommations d'énergie continueront d'augmenter au XXI^{ème} siècle. Cette augmentation pourra toutefois varier dans des proportions importantes. Elles seront multipliées par 2,7 d'ici le milieu du XXI^{ème} siècle si elles continuent de progresser au rythme actuel ; elles seront multipliées par "seulement" 1,5 si des politiques d'efficacité énergétique sont mises en œuvre. L'écart entre ces deux chiffres donne une idée de l'influence que nous pouvons avoir sur nos futures consommations d'énergie et, à travers elles, sur leurs conséquences environnementales, économiques ou géostratégiques. En Bourgogne, les consommations d'énergies ont augmenté de 19% entre 1990 et 2000. L'analyse réalisée par l'OREB de deux scénarii énergétiques fait apparaître à l'horizon 2020 un écart de consommation pour la Bourgogne équivalent au quart de sa consommation actuelle. Si les décisions prises à un niveau national et international conservent bien sûr un caractère déterminant, la maîtrise de l'énergie relève pour une large part d'actions conduites au niveau local et régional. Cela concerne notamment les choix faits en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'organisation des transports, ainsi que pour le développement des énergies locales et renouvelables. L'analyse des deux scénarii énergétiques met en évidence les conséquences des décisions prises aujourd'hui dans ces différents domaines d'intervention. Par la mesure des enjeux pour les deux prochaines décennies, elle favorise la prise de conscience des acteurs concernés et permet de dégager les possibilités d'actions qui relèvent d'un niveau local ou régional.



L'OREB participe au groupe national de travail sur l'Observation de l'énergie et de l'effet de serre en régions, qui regroupe le Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, la Mission Interministérielle de l'Effet de Serre et l'Observatoire National de l'Energie. L'OREB a contribué pour une large part à la rédaction de deux cahiers techniques qui proposent des méthodologies pour établir dans chaque région de France un bilan énergétique et un bilan des émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie.

THOMAS GUÉRET
Coordonateur du Programme national de lutte contre le changement climatique à la MIES

Qu'y a-t-il de plus décentralisé que les émissions de gaz à effet de serre ? Chaque chaudière, chaque voiture, chaque appareil électrique, chaque produit acheté est à l'origine d'une émission directe ou indirecte de GES. Connaître la contribution des différents niveaux territoriaux, tant en termes d'émissions que de politiques mises en œuvre pour les réduire, est un prérequis indispensable à la définition de politiques adaptées et à la meilleure complémentarité possible entre l'action nationale, l'action régionale et l'action locale.

Les initiatives de l'OREB sont précieuses pour la lutte contre le changement climatique. Son bilan des émissions régionales de GES a fait de la Bourgogne l'un des précurseurs en la matière ; il alimente la réflexion nationale sur les moyens d'améliorer nos connaissances et d'en harmoniser la présentation. Les publications et rencontres organisées par l'OREB contribuent en outre à l'animation territoriale sur le sujet et à la diffusion nécessaire de la culture de l'effet de serre dans toute la société.



SYLVIE JOUSSAUME
Directrice adjointe
Institut National des Sciences
de l'Univers du CNRS



Chercheur au CNRS et travaillant dans le domaine du changement climatique global, j'ai beaucoup apprécié le dynamisme de l'OREB pour sensibiliser l'opinion publique en Bourgogne. L'OREB n'avait pas seulement organisé une journée d'information, il avait également constitué un dossier bien documenté avec une quantification des émissions régionales de gaz à effet de serre pour rendre plus tangible la contribution de tout un chacun à ce phénomène global.

➤ Le bilan des émissions de gaz à effet de serre

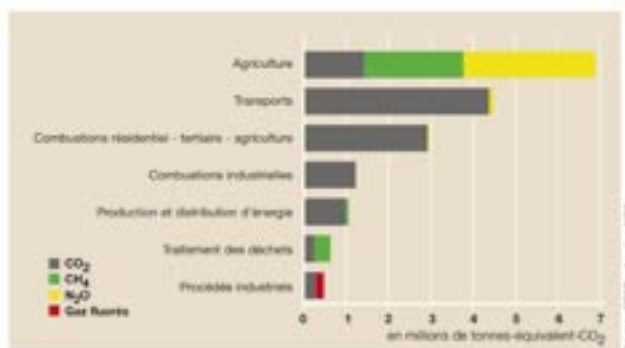
Penser globalement, agir localement

LE BILAN RÉGIONAL DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE RÉALISÉ PAR L'OREB S'APPUIE SUR LES LIGNES DIRECTRICES DE LA MÉTHODE DÉFINIE PAR LE GIEC (GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT) POUR L'ÉTABLISSEMENT DE BILANS NATIONAUX DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE. L'OREB A ÉGALEMENT UTILISÉ D'AUTRES SOURCES MÉTHODOLOGIQUES, AFIN D'OBTENIR UNE ÉVALUATION PLUS PRÉCISE DES PROCESSUS EN JEU ET MIEUX TENIR COMPTE DU CONTEXTE BOURGUIGNON. C'EST AINSI QU'UN GROUPE DE SCIENTIFIQUES RÉGIONAUX DE L'INRA ET DE L'ENESAD A NOTAMMENT TRAVAILLÉ SUR LES ÉMISSIONS LIÉES AUX ACTIVITÉS AGRICOLES ; IL A VALIDÉ LES PROCESSUS À RETENIR ET ADAPTÉ LES COEFFICIENTS D'ÉMISSION EN FONCTION DES PARTICULARITÉS RÉGIONALES.

LE BILAN PORTE SUR LES SIX GAZ À EFFET DE SERRE RETENUS DANS LE CADRE DU PROTOCOLE DE KYOTO EN 1997 : LE DIOXYDE DE CARBONE, LE MÉTHANE, LE PROTOXYDE D'AZOTE ET LES GAZ

FLUORÉS. LES ÉMISSIONS RÉGIONALES SONT RÉPARTIES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ : AGRICULTURE, TRANSPORTS, HABITAT-TERtiaIRE, INDUSTRIE, PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE, TRAITEMENT DES DÉCHETS.

DIFFÉRENTS ORGANISMES ONT CONTRIBUÉ, AU SEIN DE L'OREB, À L'ÉTABLISSEMENT DU BILAN : L'ADEME, LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, LE CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE, L'ENESAD, L'INRA, L'UFC – QUE CHOISIR, LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT, MÉTÉO-FRANCE, LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT, RHÔNALPÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

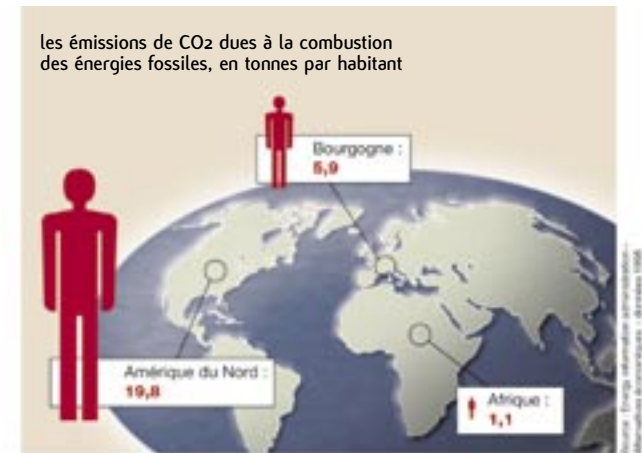


L'AGRICULTURE, LES TRANSPORTS ET LES SECTEURS RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE SONT EN BOURGOGNE LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE.



Les résultats du bilan régional des émissions de gaz à effet de serre ont été présentés dans un numéro spécial de REPÈRES, publié au mois de mars 2001. Dans le prolongement de ce travail, l'OREB a organisé une rencontre sur le thème : «Effet de serre, comprendre, agir», le 15 mai 2001. Des présentations du bilan régional des émissions de gaz à effet de serre ont ensuite été organisées dans une quinzaine de villes en Bourgogne à l'initiative des relais du centre de ressources de l'OREB. Elles ont donné lieu à des débats entre publics de différents horizons : élus, associations, particuliers.

Les enjeux sont planétaires, et la limitation de l'impact des activités humaines sur l'atmosphère nécessite des accords internationaux. Mais les mesures à prendre dépendent en grande partie du comportement de chaque citoyen, de chaque collectivité, de chaque entreprise. Il est nécessaire, dans cette perspective, que les enjeux soient clairement identifiés : que savons-nous des phénomènes en cause ? quelles sont nos responsabilités ? que pouvons-nous faire ?



UN BOURGUIGNON ÉMET TROIS FOIS MOINS DE DIOXYDE DE CARBONE QU'UN AMÉRICAIN, MAIS CINQ FOIS PLUS QU'UN AFRICAIN

MICHEL PROTTE
Maire de Montbard



«Il a fallu six cents siècles à la nature pour construire ses grands ouvrages, pour atténuer la Terre, pour en façonner la surface et arriver à un état tranquille ; combien n'en faudra-t-il pas pour que les hommes arrivent au même point et cessent de s'inquiéter, de s'agiter et de s'entre-détruire ?» Ainsi s'exprimait Buffon, né en 1707 à Montbard, en première partie de son Histoire Naturelle «De la lumière, de la chaleur et du feu». Que puis-je ajouter d'autre en me référant avec satisfaction aux objectifs et stratégies appréhendés par l'OREB pendant cette décennie ?

CLAUDE DARCIAUX
Députée de la Côte-d'Or, Adjoint au Maire de Longvic



L'agriculture, les transports et les secteurs résidentiel et tertiaire sont en Bourgogne les principaux secteurs d'émission de gaz à effet de serre. En particulier, les transports sont responsables de près de la moitié de ces émissions, avec une part importante du dioxyde de carbone. C'est pourquoi nous devons agir prioritairement sur ces secteurs : c'est concrètement sur le terrain qu'a lieu la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

C'est l'affaire de tous au quotidien – citoyens, agriculteurs, industriels –, à commencer par les collectivités locales qui peuvent être une force de propositions pour modifier nos modes de vie et nos comportements en agissant sur les déplacements, sur les déchets, sur les économies d'énergie, sur le développement des énergies renouvelables, sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Cependant toutes ces mesures resteront inefficaces sans une forte implication des citoyens, et dépendront des décisions économiques et politiques que nous prendrons à l'avenir.

l'OREB pratique

LE CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

Le centre d'information et de documentation de l'OREB est ouvert à tous les publics. Il propose :

- un accueil personnalisé,
- la recherche des réponses à toutes les questions posées,
- l'accès aux données et aux informations sur l'environnement régional,
- un fonds documentaire sur l'éducation à l'environnement,
- des ouvrages et des périodiques sur l'environnement, des publications sur l'environnement en Bourgogne, des revues de presse sur l'actualité régionale et nationale de l'environnement, des dossiers thématiques.

Le centre est ouvert du lundi au jeudi de 14 h à 17 h 30, et sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Contact : Hélène DENIS - Tél : 03.80.68.44.32 - Fax : 03.80.68.44.31 - Mél : info.environnement@oreb.org

LES RELAIS

Pour faciliter à tous les Bourguignons l'accès aux informations qu'ils recherchent, l'OREB associe autour de son centre d'information et de documentation 24 relais répartis dans les quatre départements.

Côte-d'Or

- 1 - Bibliothèque Municipale - Beaune
- 2 - Bibliothèque Municipale - Châtillon-sur-Seine
- 3 - Centre Régional de Documentation Pédagogique - Dijon
- 4 - Médiathèque - Longvic
- 5 - Médiathèque Jacques Prévert - Montbard

Nièvre

- 6 - Maison du Bazois - Alluy
- 7 - Bibliothèque Municipale - Cosne-Cours-sur-Loire
- 8 - Hôtel de Ville - Nevers
- 9 - Centre Départemental de Documentation Pédagogique - Nevers
- 10 - Parc Naturel Régional du Morvan - Saint-Brisson

Saône-et-Loire

- 11 - Muséum d'Histoire Naturelle - Autun
- 12 - Maison de l'Environnement - Chalon-sur-Saône
- 13 - Centre EDEN - Cuisery
- 14 - ObservaLoire - Digoïn
- 15 - Bibliothèque Municipale - Le Creusot
- 16 - Bibliothèque Municipale - Mâcon
- 17 - Centre Départemental de Documentation Pédagogique - Mâcon
- 18 - Bibliothèque Municipale - Paray-le-Monial
- 19 - Ecomusée Bresse Bourguignonne - Pierre-de-Bresse
- 20 - Bibliothèque Municipale - Saint-Marcel

Yonne

- 21 - Maison de l'eau - Auxerre
- 22 - Centre Départemental de Documentation Pédagogique - Auxerre
- 23 - Bibliothèque Municipale - Avallon
- 24 - Bibliothèque Municipale - Sens

LES PUBLICATIONS DE L'OREB



REPERES

Tous les trois mois, une synthèse des travaux menés par l'OREB sur un sujet donné : les informations nécessaires à la compréhension des enjeux de l'environnement dans notre région. REPÈRES est tiré en moyenne à 5 000 exemplaires et diffusé notamment à toutes les communes de Bourgogne, aux établissements d'enseignement, aux associations, à la presse, aux élus départementaux et régionaux, aux administrations ...



La revue de presse

Le point chaque mois sur l'actualité de l'environnement en France et dans le monde, mais aussi en Bourgogne. La revue de presse est diffusée à plus de 700 destinataires.



SOUFFLE D'ERE

Le bulletin du Système de Formation de Formateurs à l'Éducation Relative à l'Environnement. SOUFFLE D'ERE propose des références pédagogiques, des réflexions, des informations sur l'actualité régionale de l'Éducation Relative à l'Environnement.



PLANI'SFFERE

Le programme annuel des formations proposées dans le cadre du Système de Formation de Formateurs à l'Éducation Relative à l'Environnement, disponible au début de chaque année scolaire.

Les rapports techniques de l'OREB

détaillent les méthodes mises en œuvre et les résultats obtenus dans le cadre des travaux de l'OREB. Consultables par tous - sur le site Internet de l'OREB, auprès de son centre d'information et de documentation et de ses relais- ces rapports permettent de prendre connaissance de la façon dont est « construite » l'information, et de tous les résultats détaillés.



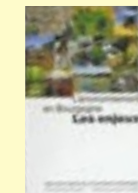
Les synthèses des tables rondes

L'OREB anime une réflexion et des échanges en organisant sur des sujets partagés de préoccupation des rencontres qui sont à la fois des temps d'information, d'échange et de débats.



L'annuaire des acteurs pour l'environnement en Bourgogne

Cet annuaire, que l'OREB a développé depuis 1995, permet d'identifier commodément les différents acteurs en fonction de leurs champs d'activités et de leurs domaines de compétences (actuellement 230 organismes référencés). Il permet de disposer en même temps de toutes les informations utiles pour les contacter.



L'environnement en Bourgogne : les enjeux

En 128 pages, 55 graphiques, 23 cartes, cet ouvrage rend compte des enjeux qui sont aujourd'hui ceux de l'environnement en Bourgogne. « *L'objectif de cette publication est d'alimenter la réflexion (...). Les enjeux de l'environnement sont aujourd'hui des enjeux de société (...): il appartient à chacun de s'en saisir.* »

LE SITE INTERNET www.oreb.org



Une organisation thématique des données et des informations ainsi qu'un moteur de recherche par mots clés facilitent la consultation du site et les recherches d'information. Le site permet notamment de consulter :

- Les indicateurs de l'environnement régional

Définitions, tendances, enjeux, pour élargir la réflexion : en 4 rubriques, la présentation des indicateurs sur l'environnement régional mis en place par l'OREB.

Une centaine d'indicateurs sont actuellement consultables sur le site.

- Les références documentaires sur l'environnement en Bourgogne

Plus de 300 références d'ouvrages et publications sur l'environnement en Bourgogne.

- L'annuaire des acteurs de l'environnement en Bourgogne

Qui fait quoi, et toutes les informations utiles : contacts, champs d'activités, domaines de compétences ; plus de 230 organismes recensés.

- Les publications et rapports de l'OREB
- Les infos pratiques du SFFERE : contacts, formations, réflexions.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT EN BOURGOGNE

30, boulevard de Strasbourg - 21000 Dijon
Tél. 03 80 68 44 30 - Fax 03 80 68 44 31
mél : observatoire@oreb.org
Site internet : www.oreb.org

1993

L'Assemblée générale
constitutive de l'OREB
se réunit le 29 mars
à Auxerre

1994

L'OREB est officiellement
inauguré le 21 janvier à Dijon
en présence de nombreuses
personnalités et sous le
parrainage de Monsieur
Hubert Reeves

Le premier numéro
de la revue de presse
mensuelle de l'OREB est
publié au mois de juin

1995

Le Centre de ressources se
constitue avec la mise en place des
quinze premiers relais.

L'OREB organise les premières
rencontres interrégionales de
l'observation de l'environnement le
26 septembre à Dijon

1996

Le premier numéro
de REPÈRES est publié
au mois de mars

1999

L'OREB publie "L'environnement
en Bourgogne, les enjeux"

2000

Le site internet de l'OREB
ouvre le 2 février

L'OREB anime et coordonne
désormais le Système
de formation de formateurs
à l'éducation relative à
l'environnement en Bourgogne
(SFFERE)



L'OREB a 10 ans.

10 ans pour se construire, évoluer et devenir une
référence régionale, voire nationale.

Cette maturité est le fruit des contributions de
tous ceux qui l'ont alimenté de leurs données, de
leurs connaissances, de leurs réflexions.

Sans eux, rien n'eût été possible, et l'OREB ne serait pas reconnu pour la
qualité et l'indépendance de ses travaux.

Je veux rendre aussi hommage ici à ceux qui ont décidé de l'existence
de l'OREB : le Président Raymond Janot en premier lieu, puis le Président
Jean-Pierre Soisson, qui l'a installé en partenariat avec l'État et l'Ademe, et
à la Présidente de 6 années d'exercice, Madame Geneviève Olejniczak,
enfin, à l'équipe de l'OREB.

A tous, je tiens à dire merci.

De grands chantiers nous attendent encore.

Nous avons su travailler dans la pluralité, dans le respect de l'autre.

Gardons le même esprit pour bâtir l'avenir.

Marie de Monjour, Présidente de l'OREB

repères

Périodique de l'Observatoire régional de l'environnement de Bourgogne

30, boulevard de Strasbourg - 21000 Dijon - Tél. 03 80 68 44 30 - Fax 03 80 68 44 31
mél : observatoire@oreb.org - Site internet : www.oreb.org

Directeur de la publication : Philippe Devis
Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Christine Mancheron, Pascale Repellin,
Fabienne Goulou, Philippe Devis, Hélène Denis.

Mise en page : FUGLANE Dijon
Imprimé par MÂCON IMPRIMERIE
sur papier recyclé blanchi sans chlore.
Prix de vente au numéro : 2 €.
Dépôt légal 2^e trimestre 2003
n° 3341 / ISSN 1273-8158



OREB

Observatoire régional de l'environnement de Bourgogne